

DANS L'ŒIL DU LYNX

Bulletin sur les animaux à fourrure de la région

Automne 2022

Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

SOMMAIRE

Gros plan sur la martre d'Amérique

État des populations d'animaux à fourrure

Actualités

Mot du Ministère

Piégeurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, voici notre bulletin d'information traitant des animaux à fourrure de la région. À partir de cette année, seuls les piégeurs qui ont recueilli des données à l'aide du carnet du piégeur et qui l'ont retourné au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) recevront ce bulletin en exclusivité.

Ce deuxième numéro dresse un état de la situation de la dernière saison de piégeage dans la région, plus particulièrement pour la martre d'Amérique.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et qu'ils vous inciteront à poursuivre votre précieuse collaboration avec nous.

Comme vous le savez, en fournissant au Ministère les renseignements sur vos activités de piégeage et sur l'abondance des animaux à fourrure chaque année, vous collaborez de façon importante au suivi des activités de piégeage ainsi qu'à la gestion des animaux à fourrure au Québec.

Merci encore et bonne lecture!

La Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Gros plan sur la martre d'Amérique

La préférée des piégeurs

La martre est une des espèces les plus prisées par les piégeurs, car elle est relativement facile à capturer à cause de sa curiosité et, jusqu'à récemment, sa fourrure avait une bonne valeur. C'est généralement l'espèce dont la fourrure génère le plus de revenus annuels au Québec (562 000 \$ en 2021-2022, 20-30 % du revenu total). À l'image de l'ensemble des animaux à fourrure, le nombre de martres récoltées chaque année est en baisse depuis 10 ans (passant de plus de 20 000 en 2010 à moins de 15 000 depuis 3 ans), reflet du nombre de piégeurs actifs et des prix des fourrures, eux aussi en baisse.

Par ailleurs, la récolte de martres présente de fortes variations interannuelles, pouvant doubler d'une année à l'autre. La martre est un prédateur opportuniste qui se nourrit de lièvres, de petits mammifères, d'écureuils et de



gélinottes ou de téttras, au gré des espèces qu'elle croise. Elle suit donc les variations d'abondance de ses proies. Selon les régions, les lièvres peuvent suivre des cycles d'environ 10 ans et les petits mammifères (principalement le campagnol à dos roux), de 4 ans. Lorsque la nourriture est plus rare, les martes doivent se déplacer plus longtemps et sur de plus longues distances afin de trouver à manger, les rendant plus faciles à piéger.

La martre est aussi sensible aux perturbations de son habitat, notamment aux coupes forestières. Elle évite de traverser les milieux ouverts, car elle est aussi une proie pour les rapaces et certains autres carnivores. Elle préfère donc rester à couvert dans les forêts plus denses, offrant à la fois une protection contre ses prédateurs et des possibilités de chasse. Il existe souvent un conflit d'usage entre l'exploitation forestière et les piégeurs qui souhaitent conserver des massifs intacts pour maintenir les populations de martes.

Pour en savoir davantage sur l'état de la situation de l'espèce à l'échelle provinciale, le Ministère mettra à jour dans la prochaine année le bilan de l'exploitation de la martre (2012-2021), à mi-chemin du plan de gestion des animaux à fourrure : mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure/.



Profil de la récolte dans la région

La récolte des animaux à fourrure au Québec est basée sur le nombre de fourrures transigées annuellement sur les marchés et, par conséquent, ne peut être interprétée que comme un indicateur de la récolte minimale annuelle.

En Gaspésie, 83 piégeurs ont transigé 1 810 fourrures de 14 espèces différentes. Le nombre de fourrures de martre d'Amérique transigées en Gaspésie s'élève à 622 peaux, soit plus de 34 % des fourrures transigées dans la région. Cette récolte est comparable à celle de la saison 2020-2021 (fig. 1). Des 54 piégeurs ayant déclaré avoir transigé des peaux de martre, 31 % d'entre eux (31 piégeurs) avaient transigés moins de 10 martes, et 11 % (6 piégeurs), plus de 30 martes.

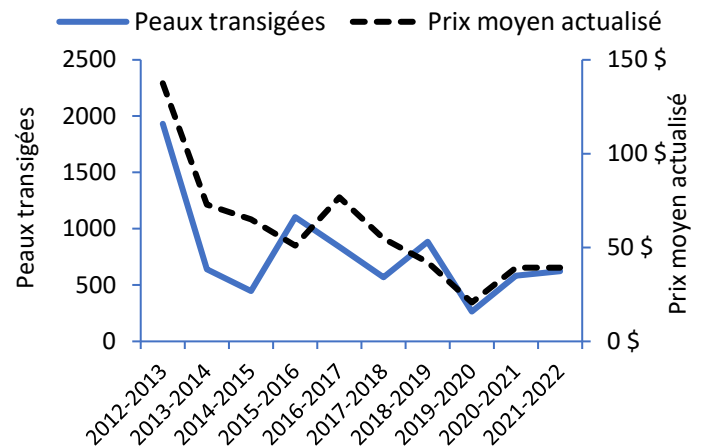


Figure 1. Récolte (nombre de fourrures transigées) dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et prix moyen actualisé pour la fourrure de martre d'Amérique de 2012 à 2021.

La saison de piégeage à la martre dans les UGAF de la Gaspésie s'étale du 25 octobre au 1^{er} février. Sur la base des informations issues des carnets de piégeur, pour la saison 2021-2022, c'est entre la 6^e et la 8^e semaine (35,5 %) et la 12^e et la 14^e semaine (34,5 %) que la majorité des captures (70 %) ont été effectuées durant la saison 2021-2022.

La valeur actualisée de la fourrure de martre en 2022 s'est maintenue, comparativement à 2021, à un peu plus de 39 \$, mais demeure largement inférieure à celle des dernières années, exception faite de 2020, année caractérisée par un contexte pandémique et par la fermeture de la North American Fur Auctions (NAFA), principale maison de transactions de fourrures en Amérique du Nord.



À l'instar de la saison 2020-2021, c'est dans l'UGAF 72 que le rendement (nombre de martres/100 km²) a été le plus élevé dans la région pour la saison 2021-2022, suivi respectivement des UGAF 71, 70 et 73 (fig. 2).

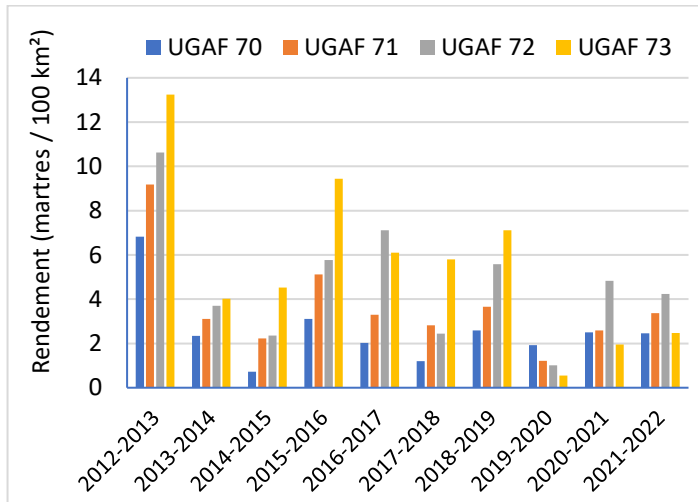


Figure 2. Rendement moyen de martres d'Amérique (martres par 100 km²) par UGAF pour les 10 dernières saisons de piégeage dans la région de la Gaspésie.



Les données d'effort de piégeage et de récolte déclarées dans les carnets du piégeur permettent de déterminer le succès de piégeage moyen (martres/100 nuits-pièges), un indicateur important dans le suivi des populations et de leur exploitation. Cependant, le faible effectif de participants et participantes (9) ayant rempli un carnet de piégeage annuel au cours des dernières années implique que les résultats doivent être pris avec une certaine réserve.

Le segment de population récoltée était composé de 60,5 % de mâles et de 39,5 % de femelles.

À la lumière de ces résultats, le succès de piégeage moyen semble augmenter depuis la saison 2019-2022. Il est passé de 6,3 martres/100 nuits-pièges en 2019-2020 à 14,12 martres/100 nuits-pièges pour la saison 2021-2022 (fig. 3).

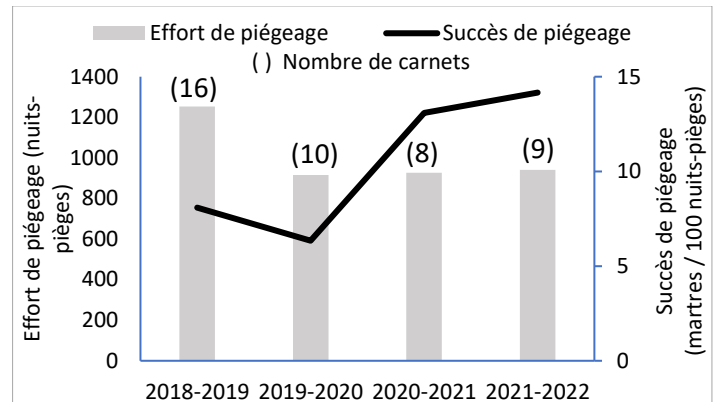


Figure 3. Évolution du succès de piégeage de la martre d'Amérique en Gaspésie au cours des quatre dernières saisons.

Cette variation se situe à l'intérieur de celles déjà observées dans les années antérieures. Il est cependant difficile de déterminer avec certitude les facteurs particuliers qui sont à l'origine de ces dernières variations du succès, d'où l'importance de suivre l'évolution de ces indicateurs afin de s'assurer d'une exploitation durable de la population de martre de la région.

Les participants et participantes qui remplissent le carnet de piégeur sont appelés à transmettre leurs observations quant à l'abondance et à la tendance des populations (fig. 4 et 5), mais également sur les autres espèces convoitées (tab. 1).

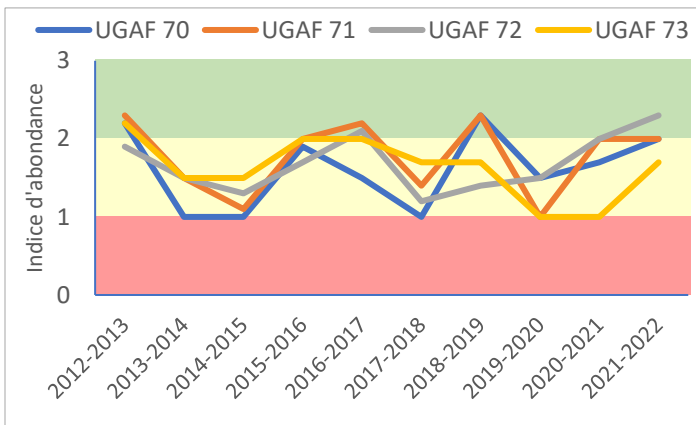


Figure 4. Évolution de l'abondance de la martre d'Amérique dans les UGAF de la Gaspésie.



L'ensemble des indicateurs de suivi tend à démontrer que la population de martres d'Amérique se porte généralement bien dans la région et qu'elle serait en croissance depuis l'an passé.

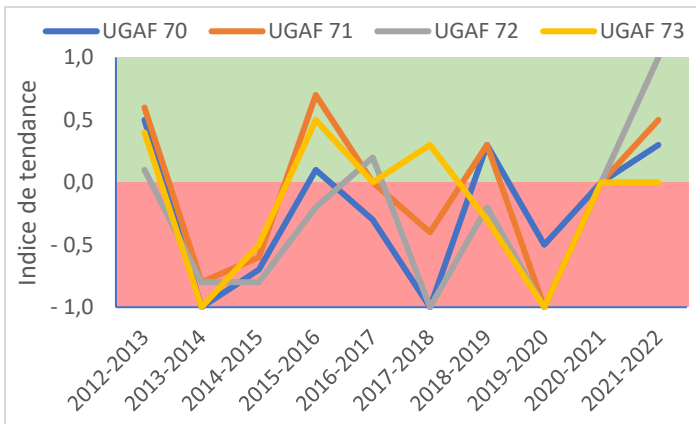


Figure 5. Évolution de la tendance de la martre d'Amérique dans les UGAF de la Gaspésie.

Selon la base des renseignements transmis par les piégeurs, la présence de martre semblait commune et même élevée dans certains secteurs pour la saison 2021-2022. La tendance de la population serait à la hausse comparativement à la saison dernière.

Cependant, la gestion des animaux à fourrure repose principalement sur la participation active des piégeurs. Les données recueillies dans les carnets de piégeage permettent de suivre de nombreux indicateurs essentiels au suivi des populations.

Malheureusement, on constate une participation mitigée des piégeurs pour remplir et remettre leur carnet du piégeur au cours des dernières années. Le nombre de carnets reçus est en baisse annuellement, ce qui nuit à la précision des indicateurs de population dont dispose le Ministère pour en assurer une gestion saine et optimale. C'est pourquoi la Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sollicite l'ensemble des piégeurs de participer activement au cours des prochaines années à la gestion du piégeage en fournissant leurs données d'activité par l'entremise du carnet du piégeur.



État des populations d'animaux à fourrure

Le secteur de la Gaspésie compte 16 espèces piégées. À l'exception du lynx roux qui est rare et du loup qui est absent de la région, les autres espèces sont relativement communes ou abondantes, et ce, à l'instar de la situation provinciale.

La majorité des populations d'animaux à fourrure sont relativement stables à l'échelle nationale. En Gaspésie, selon les données récoltées dans les carnets du piégeur de la région, les populations de belettes et de martres d'Amérique seraient en augmentation, comparativement à l'an dernier, et contrairement à celles de castors, de coyotes, de lynx du Canada, de mouffettes et de visons, dont la tendance serait légèrement à la baisse. Pour leur part, les populations de loutres de rivière, de pékans, de renards roux, de ratons laveurs et de rats musqués de la région seraient relativement stables.

Tableau 1 Indice d'abondance et de tendance des populations d'animaux à fourrures à l'échelle régionale de la Gaspésie et à l'échelle provinciale pour la saison 2021-2022

	Indice d'abondance		Indice de tendance	
	Région	Province	Région	Province
Belettes	2,4	2,0	↑	→
Castor	2,1	1,9	→	→
Coyote	1,6	1,1	↓	→
Loup	-	1,2	-	→
Loutre de rivière	1,7	1,6	→	→
Lynx du Canada	1,2	1,4	↓	→
Lynx roux	-	0,2	-	→
Martre	2,0	1,6	↑	→
Mouffette rayée	1,7	1,3	↓	→
Pékan	1,4	1,3	→	→
Rat musqué	1,5	1,7	→	→
Raton laveur	1,8	1,1	→	→
Renard roux	1,7	1,8	→	→
Vison	1,2	1,6	↓	→

Légende :

Indice d'abondance : ≤ 1 : rare, entre 1 et 2 : commune, ≥ 2 : abondante

Indice de tendance : ↑ : en croissance, → : stable, ↓ : en baisse

Actualités

Actualités provinciales

En collaboration avec la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), le MFFP a publié deux nouvelles foires aux questions pour les piégeurs et les

titulaires détenant un bail de droits exclusifs de piégeage au Québec : ftgg.qc.ca/faq-bail-tp/.

Au cours de l'été 2022, le MFFP a modifié et remplacé les formulaires (ML-414) contenus dans le **Registre des transactions commerciales de fourrures d'animaux sauvages à l'état brut du Québec**, auprès des



commerçants de fourrures pour la saison 2022-2023. Les nouveautés permettront notamment de mieux documenter la provenance (zone de chasse) des fourrures brutes exploitées par la chasse (sportive et autochtone) pour l'ours noir, le coyote, le loup, le renard arctique, le renard roux et le raton laveur. De plus, des cartes ont été ajoutées au registre afin de faciliter le repérage des zones de chasse ou des UGAF pour la provenance des captures. Finalement, une section a été ajoutée afin d'inscrire, s'il y a lieu, le numéro du terrain de piégeage pour faciliter la comptabilisation du seuil commercial d'exploitation (ou 5-15) d'un locataire de droits exclusifs de piégeage du Québec.

Le MFFP a récemment mis à jour la section sur le Piégeage au Québec sur son site internet. Dorénavant, les clients peuvent rechercher une information plus facilement, à partir de mots-clés inscrits dans un moteur de recherche. Pour consulter les nouveautés : Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage

Au cours de la dernière année, un nouveau modèle de piège certifié selon les *Normes internationales de piégeage sans cruauté* a été ajouté dans la liste du Québec. Cette modification concerne un piège destiné à une utilisation obligatoire pour la capture mortelle du rat musqué, des belettes et de l'hermine. Par ailleurs, certaines illustrations des pièges certifiés ont été révisées. Pour consulter la **liste des pièges certifiés** (obligatoire ou recommandé) avec leur fiche d'illustrations :

Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage/engins/liste-pieges-certifies

Actualités régionales

Un projet de recherche impliquant la capture de coyotes et la pose de colliers GPS est en cours au Bas-Saint-Laurent, plus précisément dans la MRC de Rimouski-Neigette. À la suite de la séance de captures, 16 colliers ont été déployés sur des coyotes et 8 autres coyotes ont seulement été marqués à l'aide d'une étiquette à l'oreille. Les informations recueillies par les colliers nous permettront d'en apprendre plus sur l'utilisation de l'espace faite par les coyotes ainsi que leurs sources de nourriture de nature humaine. Les colliers tomberont

d'eux-mêmes en août 2023. Bien que les captures aient eu lieu dans la MRC Rimouski-Neigette, il se pourrait que des individus se retrouvent assez loin de leur lieu de capture compte tenu de la grande capacité de dispersion des coyotes. Si vous capturez l'un de ces coyotes, nous demandons votre collaboration afin de nous contacter au numéro présent sur l'étiquette d'oreille. Il se peut que nous vous demandions de conserver la carcasse sans fourrure de l'animal afin de faire des analyses supplémentaires.



Des nouvelles des projets de recherche

Suivi des populations d'ours noirs

Depuis 2015, le MFFP mène une étude sur les populations d'ours noirs dans quatre régions du Québec (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais et Gaspésie). L'objectif est d'obtenir des données sur les paramètres de reproduction et de survie de l'espèce afin d'assurer une saine gestion des populations.

Au cours du projet, 421 ours ont été capturés, dont 197 ont été munis d'un collier émetteur, d'autres n'ayant reçu qu'une étiquette de plastique rouge à l'oreille. Le projet est à sa dernière année, mais il reste encore des ours marqués. La récolte d'un ours muni d'un collier émetteur ou d'une étiquette de plastique à l'oreille est légale. Si vous capturez un ours noir qui porte un collier émetteur, vous êtes invité à communiquer avec le Ministère afin que le collier puisse être récupéré. Si l'ours porte seulement l'étiquette de plastique, sans collier émetteur, vous êtes également invité à en informer le Ministère. Ces renseignements nous permettront de calculer les taux de mortalité, une donnée nécessaire au succès du projet! Le



numéro de téléphone à composer est imprimé au dos de cette étiquette.



De plus, chaque année, le MFFP analyse des dents d'ours noirs chassés et piégés pour déterminer leur âge et ainsi assurer le suivi adéquat des populations au Québec. Si vous avez été sollicité à cet effet et que vous n'avez pas encore retourné vos échantillons, il est encore temps de le faire! Votre collaboration est essentielle à la gestion de l'ours. Pour obtenir plus de détails sur la collecte de dents d'ours noir, vous pouvez consulter la page Quebec.ca/dents-originaux-ours. D'ailleurs, vous pourrez consulter les résultats d'âge des années passées sur cette même page.

Suivi des populations de lynx

Le MFFP a amorcé un projet visant à mettre en place un système de suivi des populations de lynx. Durant la première phase du projet, il a testé des indicateurs basés sur des méthodes non invasives (qui ne nécessitent pas la capture des animaux), telles que les caméras de chasse et la collecte de poils. Les caméras ont permis de détecter des lynx dans 32% des sites (9% dans Capitale Nationale, 19% dans Chaudière-Appalaches et 69% en Abitibi), alors que les pièges à poils l'ont fait dans 13% (0% dans Capitale Nationale, 13% dans Chaudière-Appalaches et 25% en Abitibi). À compter de cette année, la deuxième phase du projet prévoit d'ajouter d'autres approches : dénombrement de pistes dans la neige et capture de lynx. Les lynx seront équipés d'un collier émetteur et d'un accéléromètre, un petit appareil permettant de connaître le niveau d'activité des animaux (au repos, en déplacement [marche] ou en chasse [course]). Le projet

sera réalisé en Abitibi en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

L'habitat du pékan

Le MFFP souhaite développer des modèles de qualité de l'habitat (MQH) pour plusieurs espèces sensibles à l'aménagement forestier, dont le pékan, dans le cadre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts. En collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, un projet est en cours pour mieux connaître la sélection de l'habitat du pékan, ce qui permettra ensuite de créer le MQH. Des pékans ont été capturés et équipés de colliers émetteurs GPS, principalement au Témiscamingue. De plus, afin d'intégrer également des observations pour le sud du Québec, des suivis de pistes dans la neige ont aussi été réalisés, et des pièges photographiques ainsi que des pièges à poils ont été installés dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

